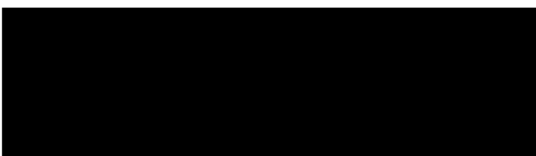


**PAR COURRIEL**

Québec, le 26 août 2026



**Numéro de dossier : 2608001-162**



Madame,

La présente a pour objet le suivi de votre demande d'accès reçue en date du 4 août 2026 visant à obtenir copie de rapports de déversement ou d'incidents environnementaux, des photographies ou documents visuels conservés au dossier ainsi que les rapports géotechniques ou études de sol concernant l'immeuble situé au 109, rue de l'Église, à Deschambault-Grondines, connu et désigné comme étant le lot 3 235 252 du Cadastre du Québec.

Nous avons procédé à l'examen de votre demande. Vous trouverez jointes à la présente lettre des copies des documents visés que nous détenons et qui peuvent vous être communiqués.

Cependant, certains documents, qui pourraient être visés par votre demande, sont uniquement disponibles sur un support papier et se trouvent dans les bureaux du ministère de la Culture et des Communications, ci-après nommé le Ministère. Les locaux où se trouvent les documents font présentement l'objet de travaux majeurs et nous sommes dans l'impossibilité de pouvoir y accéder. Nous avons donc besoin d'un délai supplémentaire pour accéder aux documents et procéder au traitement de votre demande. Soyez assurée que celui-ci sera fait dans les meilleurs délais lorsque les locaux du Ministère seront de nouveau accessibles.

Conformément aux articles 51 et 135 de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* (L.R.Q., c. A-2.1), nous vous informons que vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-jointe une note explicative à ce sujet.

...2

Nous vous prions d'agréer, Madame, nos meilleures salutations.

L'équipe de l'accès aux documents  
et de la protection des renseignements personnels,

p. j.